

## **IMPOTS, FISCALITÉ, BUDGET DE FONCTIONNEMENT**

**Pour nous, les impôts sont nécessaires, indispensables, indiscutables, pour une vie en société (à toutes les échelles : Planète, Europe, France, Région, Département, Maurepas). Cependant, à travers la fiscalité, ils doivent être le plus possible en concordance avec les articles 13 et 14 de la DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN DE 1789 sur laquelle s'appuie notre CONSTITUTION de 1958.**

### **Article XIII**

Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable. Elle doit être également répartie entre tous les Citoyens, en raison de leurs facultés.

### **Article XIV**

Tous les Citoyens ont le droit de constater, par eux-mêmes ou par leurs Représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée.

### **Pour nous, on constate:**

- ✓ que sur les budgets 2014, l'impôt sur le revenu représentera moins de 10% du total des recettes du budget général de l'Etat (386.624 milliards d'€) et du budget de l'ensemble des régimes obligatoires de base de sécurité sociale (464.7 milliards d'€), alors qu'il est le seul impôt progressif.
- ✓ que les grandes entreprises sont très loin de payer l'impôt sur les Sociétés au taux nominal, contrairement aux petites et moyennes entreprises.

Il est évident que l'article 13 est bien loin de la réalité (« en raison de leurs facultés »). Ce n'est pas à l'échelle communale que cet état de fait peut être concrètement changé. Néanmoins ces manquements peuvent être atténués par une politique de redistribution, par l'intermédiaire de la participation financière des habitants où le quotient familial, pour déterminer cette participation, joue un rôle primordial.

Afin de faire vivre l'article 14 dans la citoyenneté et la Démocratie locale, nous vous proposons d'examiner le budget de fonctionnement 2013 de Maurepas qui s'élève à 33.599 Millions d'Euro (M€). *(voir au dos)*

**Un budget est toujours la traduction d'une politique, notamment dans ses dépenses.**

**Notre démarche de clarté, sans démagogie, en partant de la réalité du budget 2013, a suscité votre attention, vous intéresse. Vous vous posez des questions ? Vous souhaitez en savoir plus, participer à ce processus démocratique? Tous les documents en notre possession sont à votre disposition. Alors contactez-nous. Discutons-en...**

 **Jean-Claude Rolland:** [jrollandrjc@aol.com](mailto:jrollandrjc@aol.com)  
 06 30 40 52 04

 **Alain Février:** [alain.fevrier2@wanadoo.fr](mailto:alain.fevrier2@wanadoo.fr)  
 [municipales.maurepas@orange.fr](mailto:municipales.maurepas@orange.fr)

 **Rendez-vous tous les samedis matins sur le marché de 10h à 12H**

# LES RECETTES DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2013



\*\* La participation directe des habitants se trouve dans cette rubrique (crèches, colonies de vacances, halte-jeux, Mille club, Cobalt espace musique, centres de loisirs, piscine, stade, conservatoire, Albert Camus, classes découvertes, études surveillées, ...)

<b>IMPOTS ET TAXES: 21,754 M€</b>		<b>M€</b>
Taxe d'habitation (TH)		7,083
Taxe foncière sur les propriétés bâties (FB)		6,590
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (FNB)		0,026
Cotisation foncière des entreprises (CFE)		2,271
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)		1,665
Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)		0,655
Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux		0,013
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères		2,140
Droits de Place		0,116
Taxes sur l'électricité		0,190
Taxe locale sur la Publicité Extérieure (TLPE)		0,150
Taxes afférant aux Droits de mutations		0,850
Autres taxes		0,005
<b>DOTATIONS ET PARTICIPATIONS: 8,645 M€</b>		
Dotations Forfaitaire		6,075
Autres dotations		0,004
Participations et subventions		2,275
Attribution de péréquation et de compensation		0,244
Autres		0,048
Autres produits de gestion courante		0,341
Produits financiers		0,000
Produits des services du domaine et ventes diverses **		2,029
Atténuation de charges		0,393
Produits exceptionnels		0,001
Résultat reporté ou anticipé		0,436
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>		<b>33.599</b>

## LES DEPENSES DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2013 PAR FONCTIONS

FONCTIONS	DEPENSES		RECETTES		SOLDES (D-R)	
	M€	%	M€	%	M€	%
Non ventilables (virement section investissements, charges financières, atténuation de produits,...)	4,062	12,09%	26,275	78,20%	22,214	
Services généraux, Administrations publiques locales	7,063	21,02%	0,613	1,82%	-6,450	29,04
Sécurité et salubrité publique	0,837	2,49%	0,000	0,00%	-0,837	3,77
Enseignement formation	4,561	13,57%	0,359	1,07%	-4,201	18,91
Culture	2,026	6,03%	0,335	1,00%	-1,692	7,62
Sports et jeunesse	5,274	15,70%	1,255	3,74%	-4,019	18,09
Interventions sociales et santé	0,870	2,59%	0,099	0,30%	-0,771	3,47
Famille	3,842	11,43%	2,046	6,09%	-1,796	8,08
Aménagement et service urbain environnement	4,858	14,46%	2,480	7,38%	-2,377	10,70
Action économique	0,206	0,61%	0,136	0,40%	-0,070	0,32
<b>TOTAL</b>	<b>33.6</b>	<b>100</b>	<b>33.6</b>	<b>100</b>	<b>0</b>	<b>100</b>

Il nous semble que nos concitoyens veulent voir plus clair sur l'utilisation des recettes. Pour beaucoup d'entre eux: payer des impôts n'est pas un problème à condition de savoir pourquoi et pour quelles priorités.

Ainsi, par exemple, le très faible poids, dans les dépenses, des fonctions Interventions sociales et santé (3.47%) et action économique (0.32%) par rapport à d'autres fonctions, ne peut que nous interroger sur les priorités accordées en ces temps de « crise » où la solidarité et l'emploi doivent être des points primordiaux de nos orientations. Pour préciser par exemple: 132 000€ pour actions économiques et 977 000€ pour Espaces verts urbains.

**La semaine prochaine:  
INVESTISSEMENTS, DETTES, BUDGET**